



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP  
Transparence - Équité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 098/2024

### A L'ETABLISSEMENT NEW PROMOKIN

Après avoir reçu le contrat du marché n° 001/ANADEC/2024, conclu avec l'Agence Nationale de Développement de l'Entrepreneuriat Congolais « ANADEC », pour un montant total hors taxe de dollars américains trente-un mille quatre cent cinquante-six, quatre-vingt-neuf centimes (USD 31.456,89) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains deux cent vingt, vingt centimes (USD 220,20) pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 04/06/2024.

Directeur Administratif et Financier



Sceau de l'Etablissement